

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 JUIN 2023**



**Extrait du registre des délibérations
République Française**

N°DEL_2023_090

BOURSE AUX PROJETS JEUNES 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 16 juin 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Arnaud BEAUVOIR, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Laurence GNEMMI à Jean-Baptiste GODILLON, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent MALOCHET à Véronique CHANTEGRELET, Véronique LIGNIER à Michèle GRELLIER, Jean-Manuel PARANHOS à Inès de MARCILLAC, Nathalie MOULIN à Laurent LEFEVRE

Absents :

Emmanuel LOEVENBRUCK

Secrétaire :

Pascal PONTY

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

La ville de Chatou développe une démarche de soutien financier en direction de projets de jeunes présentant un caractère culturel, sportif, humanitaire, technique ou patrimonial.

Dans ce cadre, la Ville a été saisie de plusieurs demandes émanant de jeunes qui sollicitent une aide pour la réalisation de leurs projets.

Les membres de la commission municipale solidarité intergénérationnelle ont fixé les critères suivants pour financer lesdits projets:

- Être catovien,
- Avoir moins de 25 ans,
- La qualité et la viabilité financière technique et financière du projet présenté,
- La démarche d'engagement et de valorisation du projet sur le territoire de Chatou en amont et à la suite du projet.

La commission solidarité intergénérationnelle s'est réunie le 25 mai dernier afin d'auditionner Pierre Loevenbruck, catovien, et quatre autres étudiants de l'école Cytech. Ces derniers ont présenté le partenariat qu'ils ont développé avec l'association AJVDEC-TOGO en vue de leur stage humanitaire. L'objectif de ce partenariat est de contribuer au développement de la formation scolaire des jeunes togolais dans les villages les plus démunis et d'améliorer l'activité commerciale togolaise locale.

Ainsi, les fournitures scolaires et informatiques récoltées seront acheminées jusqu'au Togo. Pendant leur stage au Togo, ils développeront un projet de site web destiné aux commerçants locaux et feront du bénévolat auprès de jeunes enfants.

Le coût de ce projet s'élève à 13 585 €.

Au regard de l'enveloppe financière de 1 000€ dévolue à ce dispositif et des critères fixés, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution d'une subvention en faveur de :

- Pierre Loevenbruck, d'un montant de 400€,

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment l'article L.2121-29,

Vu l'avis de la commission Solidarité Intergénérationnelle suite à l'entrevue du 25 mai 2023,

Vu l'avis de la commission Solidarité Intergénérationnelle en date du jeudi 8 juin 2023,

Considérant le dispositif de Bourses aux Jeunes,

Considérant qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans les projets qu'ils développent et qui présentent un caractère culturel, sportif, humanitaire, technique ou patrimonial,

Considérant que ledit projet présenté remplit les critères fixés par la commission Solidarité Intergénérationnelle,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** l'attribution de subventions en faveur de:
 - Pierre Loevenbruck, d'un montant de 400€.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 23/06/2023